

Lundi 27 novembre 2023

Actu Pilat | 23

Saint-Sauveur-en-Rue

Fermetures en série : qui pour sauver les commerces ?

Trois commerces qui ferment en 2023, une pétition rassemblant 180 signatures et une réunion publique décidée en urgence. L'inquiétude monte parmi les San-Salvatoriens qui veulent garder de la vie (et du pain) dans leur village. Le début d'une mobilisation qui pourrait sauver les commerces ?

À l'entrée du village de Saint-Sauveur-en-Rue, il ne reste plus qu'une coiffeuse. La situation des commerces s'est brusquement dégradée, ces derniers jours, avec la fermeture de l'unique boulangerie. La goutte d'eau, car il y a trois semaines, c'est le café qui fermait ses portes et en début d'année, l'épicerie Vival. Une situation qui a conduit le maire du village, Robert Corvaisier, à provoquer une réunion publique en urgence, lundi 20 novembre. Et, preuve de la préoccupation des habitants, la salle était comble : environ 200 personnes ont répondu à l'appel.

Un litige d'ordre privé pour la boulangerie

« En mai 2022, lors d'une réunion, des difficultés avaient été évoquées par certains



La mobilisation des habitants pourrait-elle éviter à Saint-Sauveur-en-Rue de devenir un village dortoir ? Photo d'illustration Ghislaine Oriol

commerces mais il n'y avait pas eu de fermetures annoncées », indique le maire, en préambule de la réunion, justifiant la surprise des élus qui n'ont pas vu venir ces fermetures en cascades. Il précise aussi avoir essayé de « chercher des solutions » tout en rappelant que « les commerces ne sont pas une compétence communale » et que « le maire n'est pas responsable d'un commerce qui ferme ». Que faire ? Chacun dans la salle a bien son idée, à commencer par essayer de retenir les boulangers, qui cessent leur

activité notamment à la suite de litiges d'ordre privé avec la propriétaire des locaux. Le boulanger dit « attendre des réponses » mais il y a - selon nos informations - peu de chances qu'il reprenne son activité.

Pour avoir du pain, il faut des bonnes volontés

Pour avoir du pain, pas de solution miracle, les habitants ont compris qu'il allait falloir mettre la main à la pâte. La maison de retraite pourrait-elle accueillir un dépôt de pain, elle qui propose déjà le journal

quelques jours par semaine ? Et si une permanence bénévole était mise en place à la mairie ? Et si le poissonnier du marché du mercredi proposait du pain ? « Nous avons en tout cas déjà identifié une boulangerie qui pourrait nous fournir le pain », indique le maire. « Et dans l'ancienne maison du Crédit agricole, au lieu d'exposer des tableaux, vous pourriez y vendre du

pain ! » propose un habitant. « Le lieu, ça n'est pas un problème », tempère le maire, qui remet le doigt sur le nœud de l'affaire : il faut des bonnes volontés. Mais quelle que soit la solution retenue, d'urgence - elle ne sera que temporaire et au rabais car il faudra passer commande en amont pour avoir sa baguette.

Alors quelles solutions de fond ? Mi-octobre, un appel à projets avait été lancé par la mairie pour réinstaller un commerce alimentaire : « une annonce déjà caduque » regrette Robert Corvaisier. Comment donner envie aux porteurs de projet de s'installer à Saint-Sauveur-en-Rue ? Les habitants, les élus et les rares commerçants qui restent ont du pain sur la planche pour recréer une dynamique. Et sans trop tarder car - on l'a vu avec le Covid - les habitudes peuvent changer très rapidement. Comme le rappelle une habitante : « les commerces de Bourg-Argental ne sont qu'à 7 minutes en voiture... »

● ÉLISE COLIN

« Agir sur les fonctions non commerciales pour recréer une vie de village »

Raphaël Boutin-Kuhlmann, co-directeur général de Villages Vivants (association qui a créé une foncière solidaire pour racheter des commerces vacants et y accompagner des projets issus de l'économie sociale et solidaire ou inscrits dans des dynamiques locales).

Avez-vous constaté depuis le Covid, une aggravation de la situation des commerces de petits villages ? Vont-ils disparaître ?

« Nous avons bien sûr vu apparaître une aggravation depuis le Covid, mais elle est venue renforcer un mouvement précédent, lié à la polarisation des commerces sur les zones d'activités ou les axes de passage autour des villes. Mais on aura toujours besoin de commerces de proximité dans les villages car le commerce en ligne ne remplacera pas tout. »

Quelles sont les solutions ou modèles les plus efficaces identifiés par Villages Vivants pour faire revenir les commerces ?

« Il n'y a pas de baguette magique mais certaines formes de commerces fonctionnent un peu plus. Ce qui va être important, c'est la



Raphaël Boutin-Kuhlmann. Photo fournie par Villages Vivants

qualité : le consommateur ne veut pas payer plus cher pour un produit équivalent en grande surface. Deuxième chose, l'hybridation des services : par exemple un restaurant, une petite épicerie et un point Poste : ils permettent de drainer du flux, de la clientèle. Ensuite, les événements organisés autour d'un commerce, comme une soirée jeux par exemple. Et enfin — c'est ce qu'on soutient à Villages vivants - il va y avoir des formes collectives de commerces sous forme coopéra-

tive ou associative, qui vont mettre non pas la marge au centre du projet mais l'existence même du commerce et son ancrage sur le territoire. Des collectifs peuvent être montés par des habitants ou des associés. Cela donne des projets plus résilients. »

Quelles actions peuvent être mises en place directement par les collectivités ?

« Il faut déjà s'assurer qu'il y ait des locaux de qualité. Si le commerçant doit - en plus d'avoir à acheter son matériel et son stock - emprunter pour des travaux, il va peut-être s'endetter. La question est aussi celle des réseaux à disposition. Comment fait-on en sorte que les porteurs de projet viennent et qu'ils ne soient pas seuls ? On peut agir aussi sur les fonctions non commerciales car le commerce va toujours suivre là où il y a de l'attractivité, une vie de village, où il se passe des choses. Pourquoi pas proposer une ressource ou aider une association à monter un café, un coworking ou un tiers lieu, qui vont permettre, parce que c'est dynamique, d'avoir un terrain fertile pour que le commerce puisse se monter ? »

Une ressourcerie et un café asso

Une ressourcerie et un café associatif devraient voir le jour d'ici six mois, en centre village, dans les locaux de l'ancienne école publique. Un projet lancé par l'association L'envers du Grenier et géré par deux habitants du canton en lien notamment avec l'association locale Lou San Sevaio. Lors de la réunion publique, Robert Corvaisier a évoqué le projet et a répondu

aux doutes de certains habitants : « Je n'ai pas de porteur de projet pour la boulangerie, alors que celui-ci est bien avancé, avec du lien social. »

► Réunion publique sur le projet jeudi 14 décembre à 18 heures pour les habitants, dans l'ancienne école (11 rue du Dauphiné). Une 2^e réunion aura lieu le 15, à la même heure, pour les autres personnes intéressées.

Des bénévoles pour tenir un dépôt de pain



Le dépôt de pain commencera mercredi 29 novembre à la salle du Buis. Photo Ghislaine Oriol

À la suite de la réunion publique, la mairie a décidé d'ouvrir un dépôt de pain à partir du mercredi 29 novembre, en attendant de trouver une solution pérenne. Le pain sera fabriqué à la boulangerie Gibernon de Riotord (Haute-Loire). Le dépôt se fera à la salle du Buis les mardis, mercredis et vendredis, de 9 à 11 heures et les samedis et dimanches, de 8 h 30 à 11 h 30.

Pour en bénéficier, il faudra réserver son pain et il

sera possible d'acheter des flûtes et baguettes tradition dans un premier temps. Pour le premier mercredi, il faut téléphoner à la mairie avant mardi midi, pour réserver son pain. Par la suite, différents pains et viennoiseries seront proposés, toujours sur commande. Ce sont pour le moment quatorze personnes, élus et bénévoles, qui ont répondu présent pour tenir les permanences.

Mairie Saint-Sauveur-en-Rue : 04.77.39.20.33